

HARCOURT

ÉGLISE PAROISSIALE SAINT OUEN

Dr. PUECH Jean-François
Président de l'Association des Amis d'Harcourt

2017

Table des matières

- p. 2 - Introduction
- p. - Historique
- p. - Classement et Travaux
- p. - Description extérieure
 - Chœur
 - Nef
 - Façade Est
 - Chapelle Sud
 - Clocher
 - Sacristie
 - Chambre de Charité
- p. - Description intérieure
 - Chœur
 - Nef
 - Chapelles
 - Clocher
 - Sacristie
 - Chambre de Charité
- p. - Mobilier
 - Autel
 - Fonts baptismaux
 - Lutrin
 - Orgue
- p. - Statuaire
- p. - Vitraux
- p. - Ornaments liturgiques
- p. - Objets liturgiques
- p. - Graffitis

- p. - Annexes
- p. - Bibliographie
- p. - Remerciements

Introduction

Arrivé il y a seulement quelques années à Harcourt, que je ne connaissais que peu, j'ai voulu me documenter sur le village.

Malheureusement, il n'existe que peu d'écrits sur le sujet, la bibliographie étant, hélas, très courte.

Dans ces conditions, il ne restait plus qu'à écrire ce que nous pouvions glaner sur le sujet, c'est pourquoi, avec quelques amis motivés, nous avons fondé il y a un an l'Association des Amis d'Harcourt.

Plusieurs sujets ne manquent pourtant pas d'intérêt que nous allons développer progressivement, l'église, la mairie, la maison de retraite et sa communauté, l'abbaye du Parc, les vieilles maisons du village, la vie passée à Harcourt.

Nous n'aborderons pas le Château d'Harcourt, dont nous ne méprisons pas l'importance, mais qui a sa propre conservatrice.

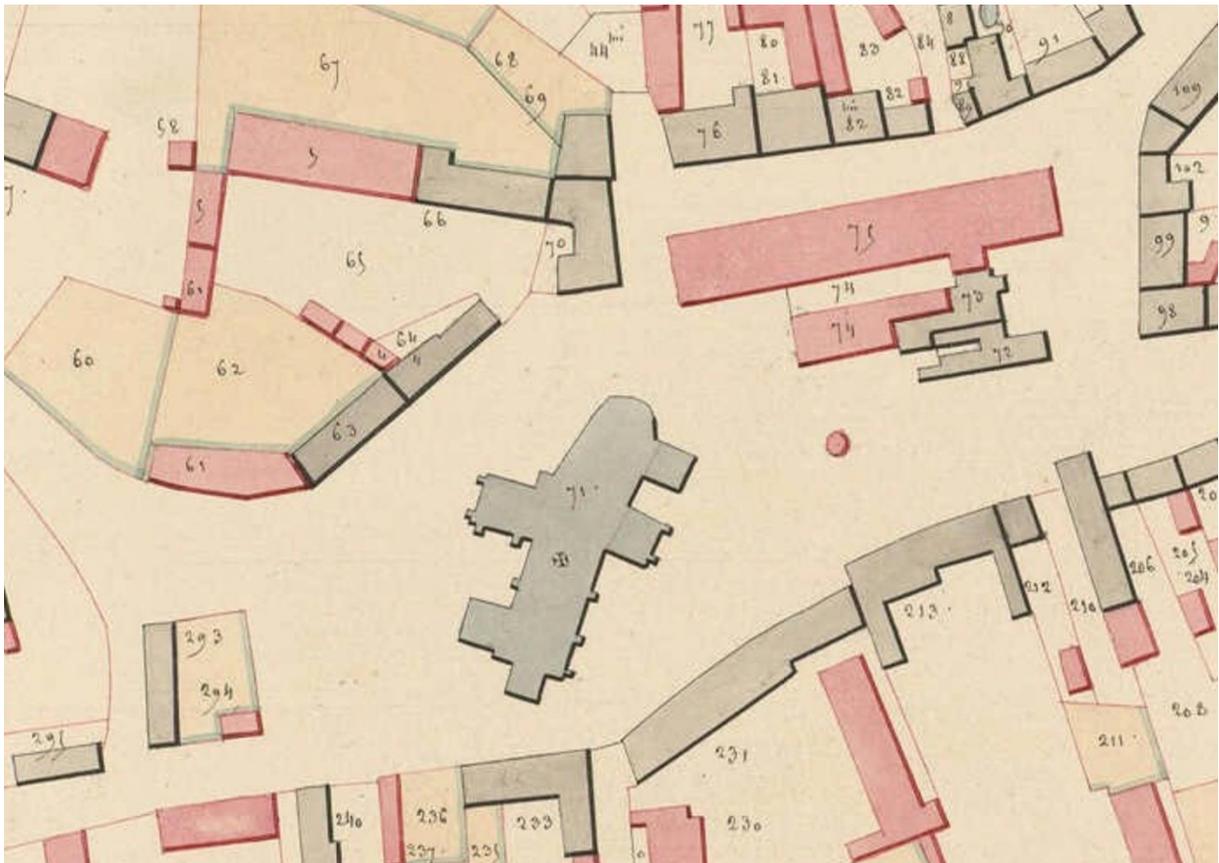
Notre site Internet, déjà d'un grand intérêt, ne permet cependant pas de publier des écrits trop longs, c'est pourquoi nous allons essayer de publier quelques monographies, en commençant par celle-ci.

Nous ne sommes pas des professionnels et nous essayons modestement de combler le vide existant, sans prétendre à un travail de spécialiste.

En espérant intéresser les habitants d'Harcourt, mais aussi les autres.

Historique

Nous n'avons pas de représentation ancienne de l'église d'Harcourt, nous la retrouvons seulement sur le cadastre napoléonien, terminé à Harcourt en 1827. On reconnaît bien le plan actuel, sauf le portail qui a été détruit au milieu du XIXe siècle. On reconnaît également la place qui l'entoure, mais qui a été remaniée en particulier au niveau de l'actuelle mairie :



Le début de la construction de l'église date du XIIIe siècle, en premier lieu l'abside mais aussi le chœur dans sa totalité ; les baies et les voûtements de construction homogène, ainsi que la charpente le confirment.

La tour du clocher date sinon de la même époque ou est du moins de peu postérieure, ainsi qu'en témoigne cette construction puissante (murs de plus d'un mètre d'épaisseur), mais néanmoins élancée dans son élévation avec ses contreforts d'angles et les baies étroites et allongées de la partie supérieure, tandis que la seule baie de la partie basse, par ses proportions et le profil de son ébrasement légèrement concave, est très

proche des lancettes du chœur. Il n'est pas impossible qu'à l'origine elle ait été couverte en pierre, la puissance de la construction l'aurait permis et le graffiti du clocher en est peut-être la trace.

La nef a vraisemblablement été construite peu après, elle conserve au côté Nord et par une seule baie la trace des percement d'origine.

Des reprises et remaniements ont été réalisés dans le courant du XVIe siècle :

- établissement d'une liaison entre l'église et la tour (qui jusque là était vraisemblablement isolée), construction de la tourelle d'escalier avec son inscription en lettres gothiques, reprise des parties hautes.
- construction de la chapelle Sud, avec appareillage en damier, cadran solaire daté de 1589 et fenêtre de style flamboyant
- remaniement de la nef en lien avec les interventions précédentes, et notamment reprise de l'arc triomphal, peut-être après abaissement puisqu'il s'ouvre maintenant plus bas que les voûtes du chœur.
- construction de la façade occidentale précédée alors d'un porche en pierre démoli au milieu du XIXe siècle, que les éléments conservés du décor des contreforts extérieurs, les moulures et les crochets ornant les rampants du pignon rattachent à la période gothique finale

Seul dessin connu de l'ancien porche d'époque renaissance avant sa démolition. Inscription manuscrite : « Porche de l'église d'Harcourt démoli en 1854 par les ? (mot rayé et remplacé par un autre illisible) pour le passage de la route. Ce dessin est précieux ». Dessin Laumonier vers 1854 (A.D.E.)



- construction de la chambre de charité, qui avec son appareillage en échiquier et les peintures de la charpente lambrissée encore conservées appartient plutôt à la fin du XVIe siècle.

A la seconde moitié du XVIIe siècle appartient la sacristie, datée de 1689, qui se présente comme une construction assez soignée.

Une campagne de restauration générale a été menée dans la seconde moitié du XIXe siècle, entre 1854 et 1864.

L'éclairage de la nef, par des fenêtres hautes au Sud, du même style que l'unique restant au Nord, devait être parcimonieux. Il est donc décidé de créer au Sud deux grandes baies vitrées. Nous sommes dans la pleine période où règne l'architecte Viollet-le-Duc et la mode est au néogothique, lequel s'accorde d'ailleurs bien avec le reste de l'édifice.

D'abord sous la direction de l'architecte Lequesney :

- constructions des grandes fenêtres actuelles de la nef

Puis de l'architecte Bourguignon (Bourguignon Etienne, Louis-Philippe, 1801-1974, architecte du département de l'Eure en 1831 et architecte diocésain d'Évreux).

La circulation devenant plus intense, il a été décidé de démolir l'ancien porche d'époque renaissance qui formait un goulot d'étranglement au niveau de la rue, ce qui a nécessité de retoucher la façade.

- construction du perron et sculpture du portail par le sculpteur ébroïcien Décorchemont (Décorchemont Émile, sculpteur de la fontaine d'Évreux et de l'ancienne statue de Dupont de l'Eure au Neubourg) sur les dessins de l'architecte, le projet réalisé a été retenu pour son style gothique.

- restauration générale de la nef et de la chapelle Sud.

Entre 1870 et 1880, sans autorisation alors que l'église était classée et sans que ces interventions n'aient laissé de traces dans les archives, l'église a été peinte intérieurement. Les chapelles Nord et Sud en couleurs intenses, l'arc triomphal également du côté de la nef, ainsi que la charpente lambrissée ; ces décors réalisés au pochoir ont conservé leur fraîcheur.

En revanche, la peinture sombre du chœur que déplorait Louis Régnier (Régnier Louis, 1865-1923, historien et archéologue d'Évreux) a été supprimée depuis.

La restauration conduite par l'architecte Darcy (Darcy Denis, 1823-1904, collaborateur de Viollet-le-Duc et architecte diocésain d'Évreux en 1868) après 1893 et celles menées ultérieurement ont permis d'assurer la conservation de l'édifice.

Classement et Travaux

En juillet 1854, devis par Lequesney architecte pour des travaux sur la charpente et la couverture et la construction entière du porche et des croisées : 2 614,41 + 3 358 Fr (23 149 € 2016).

Plan d'un porche par Lequesney architecte, 1/20^e, 1856.

5 mai 1855 (conseil municipal) : Vote d'un emprunt de 3,000 francs pour faire face aux réparations urgente à faire à l'église, remboursable en 6 années, et après promesse de M. le préfet de faire obtenir une subvention proportionnée aux sacrifices que la commune s'imposera.

14 octobre (conseil municipal) : Exposé du maire par lequel il propose... ..de procurer du travail aux ouvriers qui en manqueraient par le nivellement des places qui entourent l'église et afin de faire à celle-ci les réparations nécessaires et qui sont en projet depuis longtemps.

18 octobre (conseil municipal) : Adoption par le conseil municipal de la proposition ci-dessus qui, d'après l'exposé de M. le Maire, comporte l'enlèvement et le nivellement de l'ancien cimetière qui entoure l'église, l'acquisition de la maison... ..et enfin les travaux à effectuer à l'église.

Il semble donc que l'ancien cimetière qui entourait l'église jusqu'à cette époque ait été nivelé pour faciliter la circulation, ce qui a provoqué l'exaucement de l'édifice, qui devait être à l'origine à peu près au niveau du sol et dont les fondations étaient sans doute en partie enfouies. Cela explique pourquoi les deux portes murées, côté nord du chœur et côté sud de la nef, se trouvent maintenant en hauteur par rapport au sol actuel.

En avril 1858, devis par Bourguignon pour la construction d'un perron d'entrée, la réfection des fenêtres du transept, le remplacement de vitraux, le rejointement de la nef et la réparation du haut-clocher : 9 000 Fr (34 886 € 2016).

1858, devis de bourguignon architecte adjudicataire Assire Auguste pour la construction d'une grande porte, 428, 00 Fr (1 659 € 2016).

Plan général de l'église et élévation du perron, par Bourguignon architecte, 1/100^e et 1/50^e, avril 1858.

15 août 1858 (conseil municipal) : Délibération relative aux travaux à faire à l'église, le conseil déclare être prêt à faire tous les sacrifices possibles, mais seulement après que la fabrique aurait épuisé complètement ses ressources, consistant en une friche, propriété inculte de 1 hectare 11 ares 70 centiare pour laquelle elle paie 18 fr. de contributions, quand elle ne rapporte que 10 de revenu, et qu'elle peut vendre. (Friche de Beauficel).

Il s'agit vraisemblablement d'une terre reçue en legs par l'église.

La fabrique désigne les personnes (prêtres et laïcs) impliqués (les fabriciens ou marguilliers) chargés de l'administration des finances affectées à la construction et l'entretien d'une église ou d'une chapelle ; on dit aussi le « conseil de fabrique » - Wikipédia.

7 avril 1860 (conseil municipal) : Nouvelle délibération relative aux réparations à faire à l'église. Le conseil municipal ne pouvant s'entendre avec le conseil de fabrique relativement à la vente des friches que celle-ci possède, prie M. le préfet de soumettre la question au conseil de préfecture et ultérieurement au Conseil d'État s'il n'est fait droit aux prétentions du conseil municipal, prétentions que le conseil croit fondées et est disposé à faire valoir par toutes les voies légales.

13 août (conseil municipal) : Même objet, solution du conflit. Par sa lettre du 28 mars 1860, M. le Préfet a déclaré que les prétentions du conseil municipal n'étaient pas fondées ; d'autre part, M. le Sous-préfet, ayant le désir de faire cesser ce conflit, a réuni le conseil municipal et le conseil de fabrique le (blanc) juin 1860 pour entendre leurs explications respectives, et après ces explications, le conseil municipal, en majorité, a abandonné ses prétentions.

Il faut se souvenir qu'avant la loi de séparation de l'Église et de l'État de 1905, le Concordat de 1801 laisse l'entretien des lieux de cultes à la charge des communes. De plus, à cette époque, l'église n'est pas encore classée et ne bénéficie pas de subventions du Ministère de la Culture. C'est pourquoi le conseil de fabrique est fondé en droit à refuser la proposition du conseil municipal.

14 octobre (conseil municipal) : M. le Maire propose pour faire face aux travaux à faire à l'église, s'élevant à la somme de 10,800 francs : 1° un emprunt ou avance de 10,000 francs ; 2° un impôt extraordinaire de 15 centimes par franc pendant cinq années pour couvrir et rembourser cet emprunt ; le conseil accepte à la majorité les propositions de M. le Maire et l'invite à réunir dans le plus bref délai possible les plus hauts imposés pour voter la somme demandée pour couvrir l'emprunt projeté.

28 octobre (conseil municipal) : Réunion du conseil municipal et des plus imposés. - M. le Maire modifiant sa proposition du 14 courant expose que, vu l'insuffisance des revenus ordinaires de la commune pour payer intégralement le montant de la dépense de 10,080 francs, montant des travaux à faire à l'église, demande à l'assemblée de l'autoriser à contracter un emprunt de 8.000 francs remboursables en cinq années, et de voter une imposition extraordinaire de hit centimes pour franc au principal des quatre contributions directes (NDLR : les « quatre vieilles » : contribution foncière, contribution personnelle et mobilière, contribution de la patente et contribution sur les portes et fenêtres) pendant cinq ans à partir du 1^{er} janvier 1861, cette imposition devant produire approximativement 1,000 francs par an ; que le budget de 1861 portant un excédent de recettes de 2,500 francs, que les budgets subséquents devant produire le même résultat, le surplus de l'emprunt et du devis serait pris sur le budget ordinaire de la commune, ainsi que les intérêts que nécessitera l'emprunt. Un membre déclare qu'il est loin de s'opposer aux travaux à faire à l'église, dont il reconnaît l'utilité, mais qu'il s'oppose de toutes ses forces à ce que la dépense soit couverte au moyen d'un impôt extraordinaire, qu'un tel impôt ne peut être voté qu'après l'épuisement de toutes les ressources ordinaires ; que la commune en a qu'elle doit employer avant de faire appel à la bourse des contribuables. La première est dans l'excédent de recettes sur les dépenses ordinaires, cet excédent a été de 2,500 franc l'année dernière, qui empêcherait au besoin de recourir à un emprunt remboursable en deux années au plus, puisque la commune possède déjà 2,500 francs d'économies et comme à cause de la saison avancée les travaux ne peuvent être commencés qu'au mois de mai prochain, qui est l'époque du budget. Le conseil municipal peut à ce moment voter 2,500 fr. qui joints à pareille somme d'économies forment 5,000 fr. que la moindre souscription pourrait porter à 6,000, sommes assurément suffisantes pour faire les travaux vraiment indispensables en ce moment, et dès l'année suivante on trouverait le complément nécessaire et de la sorte on pourrait ce qui serait désirable de ne pas emprunter, ne pas s'imposer extraordinairement, ni même vendre aucune propriété, car la commune possède 25 hectares de terre de labour, d'une valeur de 40,000 francs et la vente d'une faible partie de ces terres couvrirait promptement la dépense dont il s'agit. Enfin la commune a des ressources régulièrement assurées, 3,400 fr. annuellement. En employant 2,500 fr. par an pour l'église, il resterait donc 900 fr. disponibles pour faire face aux dépenses ordinaires, ce qui est absolument suffisant, d'autant plus que les autres édifices publics sont en très bon état puisqu'on a porté au budget de 1860 500 francs pour réparations à la mairie et 300 francs au presbytère. Est-ce en présence de pareilles ressources qu'un impôt aussi lourd serait opportun ? Poser la question c'est la résoudre. Par ces considérations, l'opinant persiste à dire que la commune d'Harcourt n'est pas dans des conditions à être grevée d'un impôt extraordinaire et il demande formellement quel que soit le résultat à intervenir que le présent dire soit inséré au procès-verbal des délibérations.

L'assemblée délibérant, rejette à la majorité la proposition de M. le Maire, et adopte à la majorité la proposition du préopinant.

M. le Maire voyant sa proposition rejetée, propose de nouveau de faire un emprunt de 7,000 francs, remboursable en six années sur les revenus ordinaires de la Commune. A l'unanimité, l'Assemblée est d'avis d'autoriser M. le Maire à contracter un emprunt de 7,000 francs, remboursable en six années sur les revenus ordinaires de la Commune, ainsi que les intérêts et frais de l'emprunt, et en plus toujours sur les revenus ordinaires de la commune, le surplus du devis s'élevant à 3,800 francs.

On note dans la délibération du conseil municipal d'octobre 1860, à propos des dépenses de réparations de l'église qu' : « En employant 2,500 fr. par an pour l'église, il resterait donc 900 fr. disponibles pour faire face aux dépenses ordinaires, ce qui est absolument suffisant ».

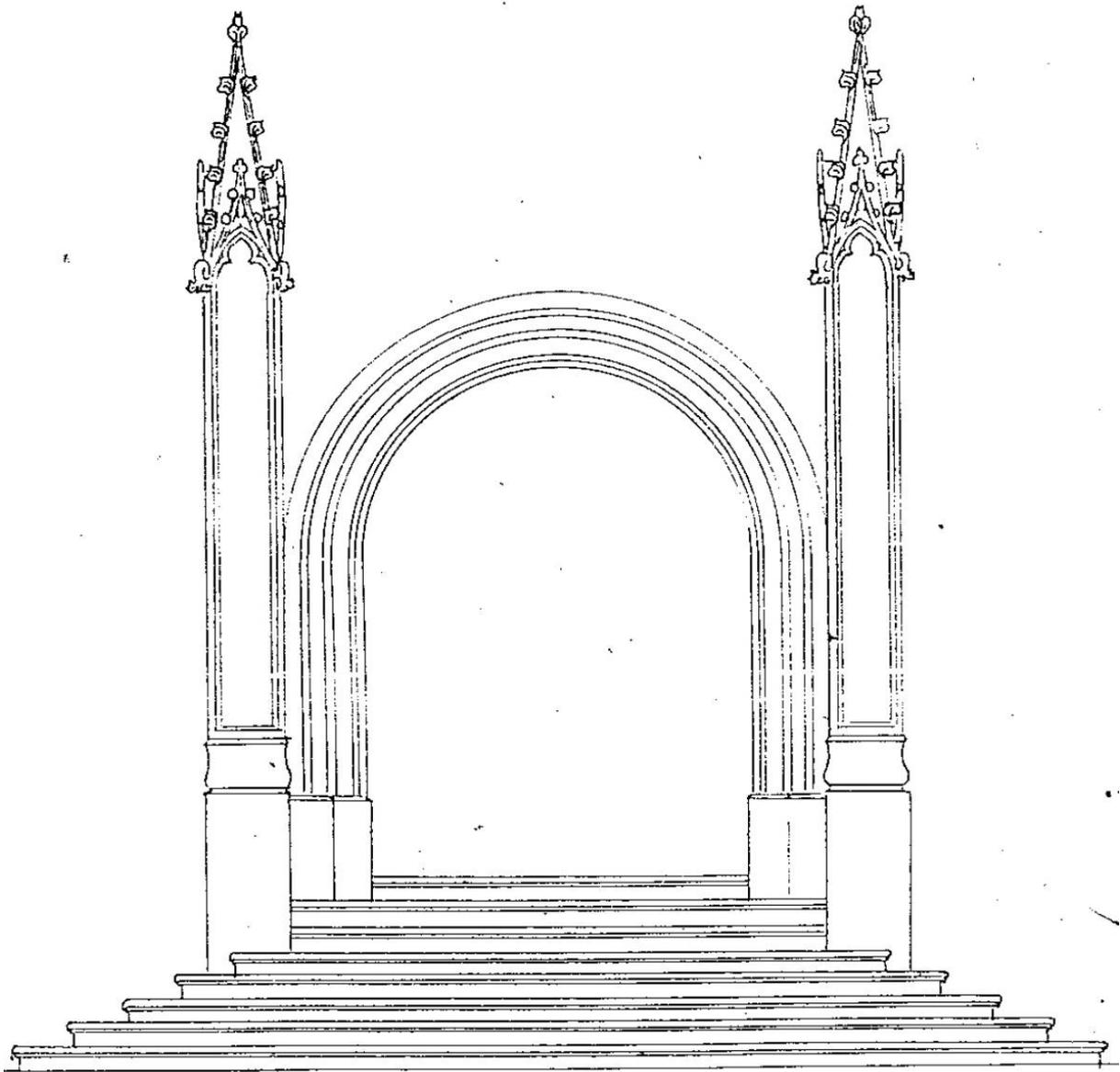
Hors, 900 francs or représentent environ 3 500 € 2016, et le budget total de la commune était donc de 3 400 francs or, soit un peu plus de 13 000 € 2016, ce qui est très loin du budget actuel.

La commune sans être riche est à l'aise puisqu'elle peut économiser plus des trois quarts de son budget.

En février 1861, devis par Bourguignon pour le couronnement de la porte d'entrée, février 1861 : 1 080 Fr (4 186 € 2015).

Plan, coupe, élévation du projet de couronnement de la porte de l'église par Bourguignon, 1 /20^e, février 1861.

Plan des ornements à faire au portail par Bourguignon, s. e. , octobre 1862.

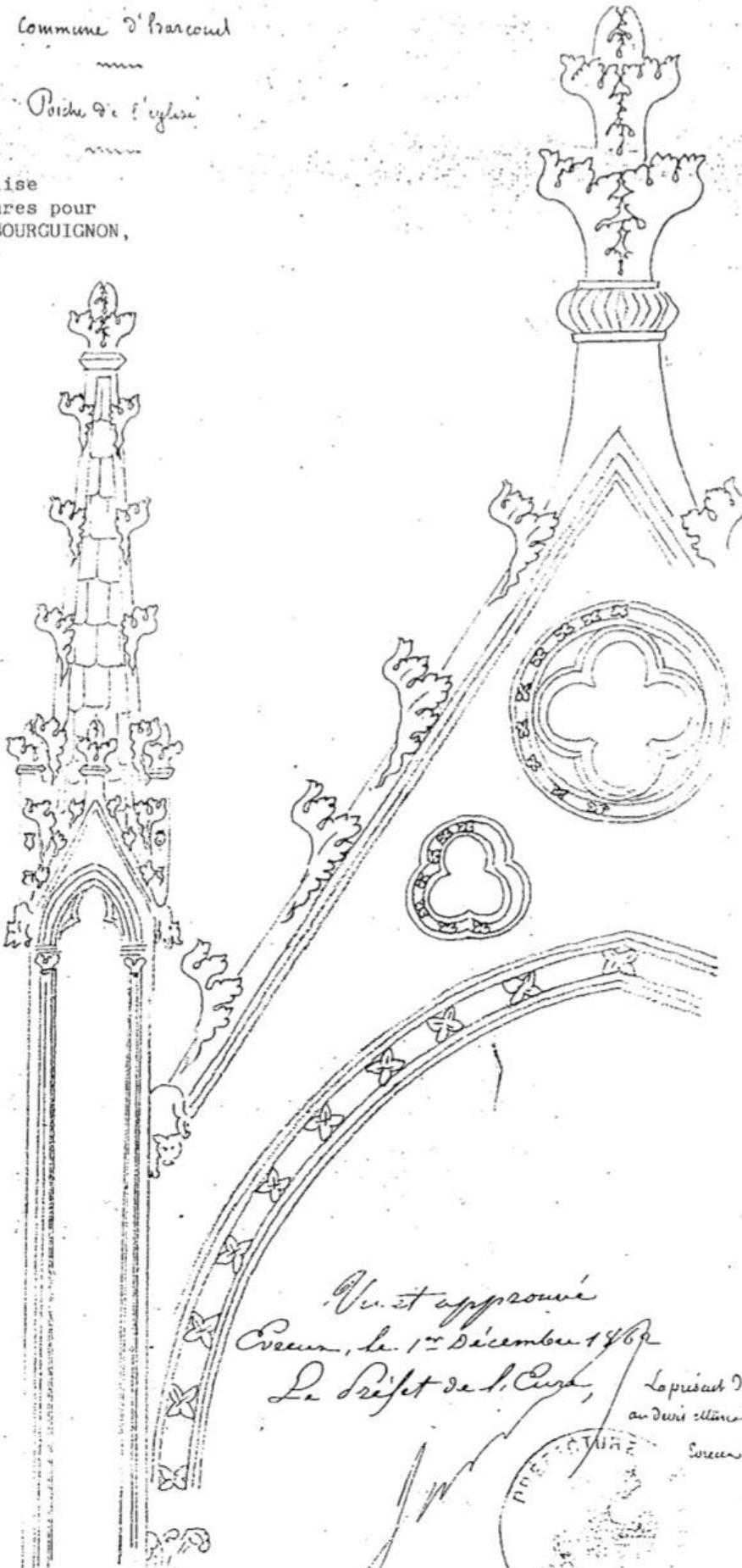


Elevation du Perron

Commune d'Harcourt

Poiche de l'église

Eglise
ptures pour
r BOURGUIGNON,
06)



Vu et approuvé
Evêque, le 1^{er} Décembre 1869
Le Préfet de l'Orne,

La présente Notice pour être jointe
au devis estimatif en date de ce jour.

Evêque le 1^{er} Dec. 1869

L. Bourguignon

17 mars 1861 (conseil municipal) : Approbation des plans et devis concernant les réparations à faire à l'Église, et le couronnement de la porte d'entrée, par M. Bourguignon, architecte du département, plan et devis s'élevant à la somme de 9,000 francs pour les réparations, et à 1,080 pour le couronnement du portail, somme égale à celle votée par le Conseil, par sa délibération du 28 novembre 1860.

4 avril (conseil municipal) : Approbation à la demande de M. le Maire d'accepter des offres verbales d'avance de fonds, pour acquitter les frais de réparations à faire à l'Église. Ces avances ne seraient acceptées qu'au fur et à mesure des besoins et jusqu'à concurrence de 7,000 francs, et les intérêts payés à 5 0/0 l'an. Ces avances seraient remboursées au moyen de l'excédent des recettes ordinaires, la commune pouvant avoir chaque année un excédent de 2,500 francs, après avoir prévu aux dépenses obligatoires.

Edifice classé parmi les monuments historique sur la liste de 1862.

3 août 1862 (conseil municipal) : Le Maire propose de clore par un mur un espace de terrain contigu à l'église, entre la sacristie et la chapelle. Le Conseil à l'unanimité est d'avis de clore ce terrain par un mur en cailloux, haut de 66 centimètres, couvert en pierre dure et surmonté d'un grillage en fer de 1m. 33 de hauteur, et d'établir une porte dans la sacristie pour accéder à ce terrain, en remplacement d'une autre qui sera supprimée.

14 septembre (conseil municipal) : Le Maire communique au Conseil municipal un décret de l'Empereur qui autorise la commune à emprunter à la caisse des dépôts et consignations, une somme de 7,000 francs, à 4 1/2 0/0, pour dépenses de restauration à l'Église. Le Conseil autorise M. le Maire à faire cet emprunt aux conditions indiquées.

19 octobre (conseil municipal) : Autorisation donnée à M. le Maire de faire procéder à la réédification du portail de l'église, considérant que le nouveau plan est plus en harmonie avec l'architecture qui existe, et de faire faire une porte neuve, attendu que la porte principale actuelle ne peut être réparée et ajustée convenablement, et de faire exécuter ces travaux par voie d'économie.

En octobre 1864, devis par Bourguignon pour adjudicataire Guersent pour des travaux de sculpture à faire à l'église (chapiteaux et fleurons) : 900 Fr (3 488 €).

En juin 1869, devis par Harou Charles Philippe architecte à Brionne adjudicataire Autin Félix pour des travaux de restauration du clocher (travaux de couverture) : 950 Fr (3 682 €).

En juillet 1875, devis par Renou architecte adjudicataire Levasseur Onésime entrepreneur pour des travaux de restauration du clocher (charpente, maçonnerie, couverture) : 6 808, 58 Fr (26 389 €)

24 octobre 1875 (conseil municipal) : Approbation et vote de l'exécution du plan dressé par M. Renou, architecte du département, pour les travaux de restauration du clocher et de la voûte de l'église, s'élevant à 6,808 fr. 58.

Vote d'une imposition extraordinaire du 10^e au principal des quatre contributions pendant six années, produisant 1,250 fr. annuellement, soit au total 7,500 francs, dont les annuités cumulées serviront à rembourser un emprunt de 7,000 franc, destiné à payer l'entrepreneur des dits travaux aussitôt la réception définitive de son travail.

3 décembre 1876 (conseil municipal) : Subvention de 600 francs accordée à la commune pour les travaux de restauration du clocher et de la voûte de l'église.

7 octobre 1877 (conseil municipal) : Constatation par le Conseil que les travaux de restauration du clocher et de la voûte de l'église, évalués par l'architecte à 6,800 francs, donneront lieu à une dépense de 10,800 fr. ; que les ressources affectées au paiement de ces travaux ne s'élèvent qu'à 8,630 francs, dont une différence de 2,170 francs pour le paiement de laquelle la commune ne peut trouver les ressources nécessaires, décide de prélever une somme de 1,000 fr. sur le produit de la vente des biens de liquidation et pour le surplus s'adresser à M. le Préfet, le priant de vouloir bien accorder un secours pour parfaire la différence, lui rappelant que jusqu'à ce jour la commune n'a reçu qu'un secours de 600 francs, soit un dix-huitième seulement de la dépense.

Subvention de 200 francs accordée à la construction d'une corniche à l'église.

18 mai 1879 (conseil municipal) : Subvention de 1,000 francs accordée à la commune pour restauration de la voûte de l'église.

24 mai (conseil municipal) : Sur la proposition du maire, le Conseil prie M. le Préfet de vouloir bien autoriser l'emploi de la subvention de 1,000 francs, accordée par le Conseil général sous le titre restauration de la voûte de l'église, au paiement des travaux de réparations urgentes faits et à faire à la mairie et à l'école, ainsi qu'à la dépense résultant de la réorganisation de la compagnie de sapeurs-pompiers ; les travaux de restauration du clocher et de la voûte de l'église ayant été complètement effectué au moyen des fonds primitivement affectés au paiement des divers travaux énumérés plus haut.

8 mars 1885 (conseil municipal) : Le conseil vote une somme de 135 francs pour la réparation du coq du clocher, qui avait subi de graves détériorations par suite des dernières tempêtes.

Le 4 juin 1892, à réception du devis de restauration établi par l'architecte Darcy pour un montant de 8402 Frs, les différents travaux envisagés sont soigneusement examinés.

Juin 1892, devis par Darcy architecte adjudicataire Lamain Henry entrepreneur pour des travaux à l'extérieur : côté W : réfection du pignon de façade et du fenestrage, côté S : reprise de la 1^{ère} travée de la nef, transept sud : réparation des contreforts, pose de pierres au clocher, réparation de la tourelle d'escalier, à l'intérieur : réfection des enduits, pavage, verrière du pignon de façade : 8 402, 37 Fr (32 568 €).

Une lettre manuscrite accompagne le devis :

*Eglise d'Harcourt
(Eure)*

L'église d'Harcourt offre dans son ensemble une diversité de style assez frappante. Quelques vestiges romans se voient à l'état de fragments dans partie des murailles des transepts Sud et Nord, mais ils sont absolument sans importance. L'abside du XIII^e siècle est remarquable par la simplicité et la puissance de sa construction. C'est la partie de l'édifice qui offre le plus d'intérêt. Viennent ensuite le XIV^e et le XV^e siècle dans la nef, le transept Nord et le clocher qui y est accolé.

Le chœur à l'intérieur est décoré d'une peinture sombre exécutée depuis une quinzaine d'années. Les transepts sont également décorés d'une peinture mais d'une tonalité intense. La nef est enduite de toutes parts, les enduits sont en fort mauvais état, ainsi que le dallage général qui doit être refait tout au moins dans la partie centrale de la nef servant de passage entre les bancs, ainsi que la partie entre les deux transepts.

C'est en définitive l'extérieur qui est le plus en mauvais état de conservation, notamment les entablements, les glacis de contrefort, les claveaux de fenêtres et une notable partie de la tourelle située au Nord entre le clocher et le transept.

Le devis ci-joint donne le détail précis de ces divers travaux d'une extrême urgence.

Le 4 juin 1892

Signé : Darcy

Tampon : Comité des inspecteurs généraux des travaux diocésains

20 novembre 1892 (conseil municipal) : Le Maire communique au Conseil un devis de travaux urgents à faire à l'église, s'élevant à la somme de 8,402 fr. 37.

Pour ce qui est des réparations à faire à l'église, le Conseil accepte de voter les fonds, à condition que la Fabrique emploie à ces travaux les fonds qu'elle a de disponibles, et le Conseil municipal demande à l'Administration de bien vouloir ajouter l'appoint nécessaire. Le Conseil vote pour faire face aux dépenses nouvelles qui vont être engagées, une nouvelle imposition trentenaire de un centime à comprendre au rôle de 1894, dont les 2/5 seront affectés aux 8,402 fr 37.

Une lettre manuscrite de M. Selmersheim (Selmersheim Paul, 1840-1916, inspecteur général des Monuments Historiques en 1887, architecte diocésain de Paris en 1891) donne un avis favorable au maintien du classement, mais demandant quelques modifications du devis :

Ministère de l'Instruction Publique, des Beaux-Arts et des Cultes

Commission des Monuments Historiques

Tampon du Ministère des Beaux Arts

Par M. Selmersheim, Inspecteur général
Sur l'Église d'Harcourt
Séance du 30 juin 1893

Le projet soumis à l'approbation par le préfet de l'Eure relatif à la restauration de l'Église d'Harcourt, comprend des travaux de reprises en soubassement, des réfections de glacis d'éperons, la restauration des rampants du pignon Ouest, la construction de meneaux et de réseaux ainsi que la vitrerie neuve de la grande fenêtre du même pignon, enfin différents travaux de jointoiements extérieurs, d'enduits intérieurs, et de réparation de couvertures.

Le devis s'élève à 8402fr,37 sur lesquels la Fabrique a réalisé, par voie de souscription une somme de 1800fr, la Commune a voté les 2/5 d'une imposition trentenaire de 1 centime, chiffre indéterminé, et Mr le Préfet sollicite un secours sur les fonds de l'Etat.

L'Église d'Harcourt, dont le chœur du XIIe siècle est intéressant, a été très remaniée à la Renaissance ; elle est décorée à l'intérieur dans la partie du chœur et des transepts par des peintures médiocres, exécutées il y a 15 ans environ sans autorisation.

Les travaux proposés s'appliquent en majeure partie à des consolidations extérieures dont l'utilité n'est pas contestable, et nous pensons qu'on peut les approuver, mais en examinant le devis relève la réfection, à la pièce de 6 pierres du rampant du pignon Ouest avec crochets ou choux sculptés, estimés à 70fr l'un tout compris, évaluation qui nous paraît insuffisante, et la vitrerie de la grande fenêtre Ouest en grisaille neuve à 70fr le mètre superficiel, prix trop faible pour permettre une exécution convenable.

Nous sommes donc d'avis qu'il y a lieu d'inviter seulement l'architecte à jointoyer seulement le pignon, et à placer sur la fenêtre en question de la vitrerie incolore soigneusement mise en plomb, si les ressources ne permettent pas de payer les prix des sculptures et de la grisaille bien exécutés. Sous ces réserves le projet peut être approuvé avec allocation conditionnelle de 2000fr,00 sur les fonds des Monuments Historiques.

Paris le 26 juin 1893

Signé Selmersheim

Mention : Conclusions adoptées

Malgré cet avis favorable, le montant élevé des travaux et l'absence d'intérêt de certaines parties de l'édifice amènent la Commission Supérieure des Monuments Historiques à se prononcer, dans la séance du 30 juin 1893, en faveur du déclassement de l'église à l'exception du chœur.

30 juin 1893 Rapport de la commission déclassant la nef de l'édifice.

L'architecte Darcy tente un recours auprès du Ministre par lettre manuscrite du 20 juillet :

Monuments Historiques

Le 20 juillet 1893

Église d'Harcourt
(Eure)

Tampon du Ministère des Beaux Arts

Monsieur le Ministre

La Commission des Monuments Historiques dans sa dernière séance a eu à examiner un projet de travaux à exécuter à l'église d'Harcourt (Eure) et a conclu au déclassement de cet édifice.

Cette décision imprévue peut avoir pour origine des renseignements insuffisants. Les photographies mises sous les yeux des membres de la commission sont pour quelques unes mal venues, ternes et difficiles à consulter.

Je citerai notamment la vue du chevet dont l'aspect puissant est très médiocrement rendu.

La disposition originale adoptée dans cette abside dont les contreforts forment prolongement des ébrasements extérieurs des croisées conservent un caractère d'une grande simplicité malgré la multiplicité des baies. Je crois cette disposition unique dans la contrée.

A l'intérieur cette abside est également d'un aspect fort heureux avec ses arcs nombreux et serrés donnant l'impression d'une demis coupole nervée.

Enfin, au côté gauche de la nef dans une sorte de petit transept, l'espace entre le mur de la nef et le clocher est couvert par une petite voûte précieusement combinée et composée de petits arcs doubleaux minuscules réunis par des voûtains.

Je serais heureux, Monsieur le Ministre, que la Commission voulut bien consacrer quelques instants à un nouvel examen de cette question, car je crois fermement que Monsieur l'Inspecteur général Selmersheim, rapporteur, était bien inspiré en proposant d'attribuer un secours en faveur de l'édifice dont plusieurs parties offrent un grand intérêt.

Je suis....

Signé Darcy

Malgré cette tentative, la décision est notifiée au Préfet du département de l'Eure le 23 Août 1893.

25 décembre 1893 (conseil municipal) : Réparation décidée au cadran de l'horloge qui coûtera 70 francs plus les frais d'échafaudage et de réaccord des couvertures.

1894, Prise en charge par l'administration des travaux à effectuer dans le chœur.

Cahier de charges et séries de prix.

- 1896, Décompte des travaux.

Procès-verbal de réception des travaux (15/7).

8 novembre 1896 (conseil municipal) : Projet pour la fabrique de faire construire pour le char funèbre une remise qu'on voudrait adosser à l'Eglise. Etant construite ainsi sur un terrain communal, le Conseil est d'avis d'accorder n principe l'emplacement dont on aurait besoin, mais d'ajourner la décision définitive jusqu'à ce que plans et devis aient été communiqués.

Ce projet ne sera jamais exécuté.

- 1898, Pièces de liquidation pour l'exercice 1898.

Reprises aux couronnements des contreforts, aux arcs des fenêtres et à la corniche.

Bien que la liste de 1900 ait mentionné le classement du chœur de l'église, la publication au Journal Officiel du 18 avril 1914, ne retient que le classement de l'abside parmi les Monuments Historiques.

7 novembre 1905 (conseil municipal) : La construction d'un asile de nuit et différents travaux effectués à l'église et aux bâtiments communaux ont été l'objet d'un projet voté par le Conseil municipal le 20 novembre 1892 et approuvé par M. le Préfet, le 30 mai 1893.

Pour faire face à ces dépenses, le Conseil municipal fut autorisé par M. le Préfet, le 30 mai 1893, à contracter un emprunt de 1,495 fr. remboursables en 30 années, plus allocation du Conseil général, ce qui fait un total de 1,995 francs.

Conformément à une décision du Conseil municipal prise le 20 novembre 1892, il a été affecté aux travaux de l'église, 601 fr. 01 ; ...

16 novembre 1911 (conseil municipal) : Le même jour, le Conseil consent à céder gratuitement à la confrérie de charité, pour y remiser le char funèbre, à condition que la confrérie l'encluse proprement, une boutique actuellement inoccupée sous les halles et antérieurement louée à M. Mesnières.

En mars 1917, devis par Villard H. architecte à Rouen adjudicataire Prévost G. et Mercier fils entrepreneur pour la réparation de la flèche et du corps carré (couverture) et pour la révision et la mise hors d'eau des parties basses du collatéral : 2 045 Fr. (7 927 €).

En 1930, Architecte Genuys, Réfection de la couverture du chœur. Devis dressé par l'architecte.

En 1936, Restauration de vitraux non classés.

Restauration du clocher vers 19

La programmation de travaux de couverture du chœur en 1985 a conduit à rechercher l'étendue exacte de la protection.

Après constat des limites de la protection existante, les travaux de réfection de la couverture du chœur ont été conduits avec délégation de maîtrise d'ouvrage de l'Etat pour la partie classée et pour la partie non classée sous la maîtrise d'ouvrage de la commune sans l'aide de l'Etat. La couverture de l'abside a été refaite en tuile ancienne et celle du versant Sud du chœur en petite tuile de fabrication moderne.

Les difficultés résultant de cette dichotomie ont amené conjointement le service des Monuments Historiques et la municipalité propriétaire à souhaiter une révision de protection.

L'église est de nouveau classée dans les Monuments Historiques, dans son ensemble, le 10 mai 1995.

Les conversions en € (de 2016) sont approximatives car l'Insee ne donne les conversions que de 1901 à 2016, cependant il s'agit de francs or, dont la valeur a peu varié jusqu'en 1914. Cela donne donc une idée proche de la réalité actuelle. Il faut, par contre, tenir compte des faibles ressources, et du faible budget, de la commune à cette époque (cf. supra)

DESCRIPTION EXTERIEURE

Chœur



L'abside est le point le plus original de l'édifice et celui qui a motivé son classement. Le chœur est terminé par une abside en hémicycle, régulièrement percé de baies en lancette, entre des contreforts fortement saillants en forme de prisme tronqué. La particularité de ces contreforts est que leurs flancs sont en continuité de l'ébrasement extérieur des fenêtres.



Ce parti de construction est utilisé sur la totalité du pourtour de l'abside mais les fenêtres sont désolidarisées des contreforts dans les deux travées latérales du chœur, qui vont en s'élargissant vers la nef.

Les contreforts n'ont qu'un seul glacis (zones pentues sur les contreforts pour faciliter l'écoulement de l'eau, ici à la partie supérieure uniquement)

Une corniche extérieure entoure le chœur, portée par des modillons (supports de corniche) sans autre décor qu'une mouluration en cavet (mouluration concave).

Côté Nord il existait, proche de la nef, une porte aujourd'hui murée, et située maintenant en hauteur, qui était peut-être la porte des morts, permettant l'accès direct au cimetière qui entourait l'église anciennement et qui a été nivelé dans les années 1855.



Nef

Murs épaulés par des contreforts à deux glacis terminés par un larmier (bourrelet permettant d'éloigner l'eau de ruissèlement de la façade), couronnés par une corniche très simple, à l'exception de l'extrémité occidentale du côté Nord où la corniche repose sur des consoles reprenant le modèle de celles du chœur.

Baies de style flamboyant à deux meneaux repercées au Sud, alors que des fenêtres primitives, sans ornement, cintrées et assez fortement ébrasées, sont conservées au mur Nord de la nef.

Sur la façade Sud, on trouve également, vers le milieu, une porte aujourd'hui murée et qui se trouve comme celle du nord du chœur, en hauteur, mais qui était sans doute de plein pied ou précédée de quelques marches avant le nivellement du cimetière.

Façade

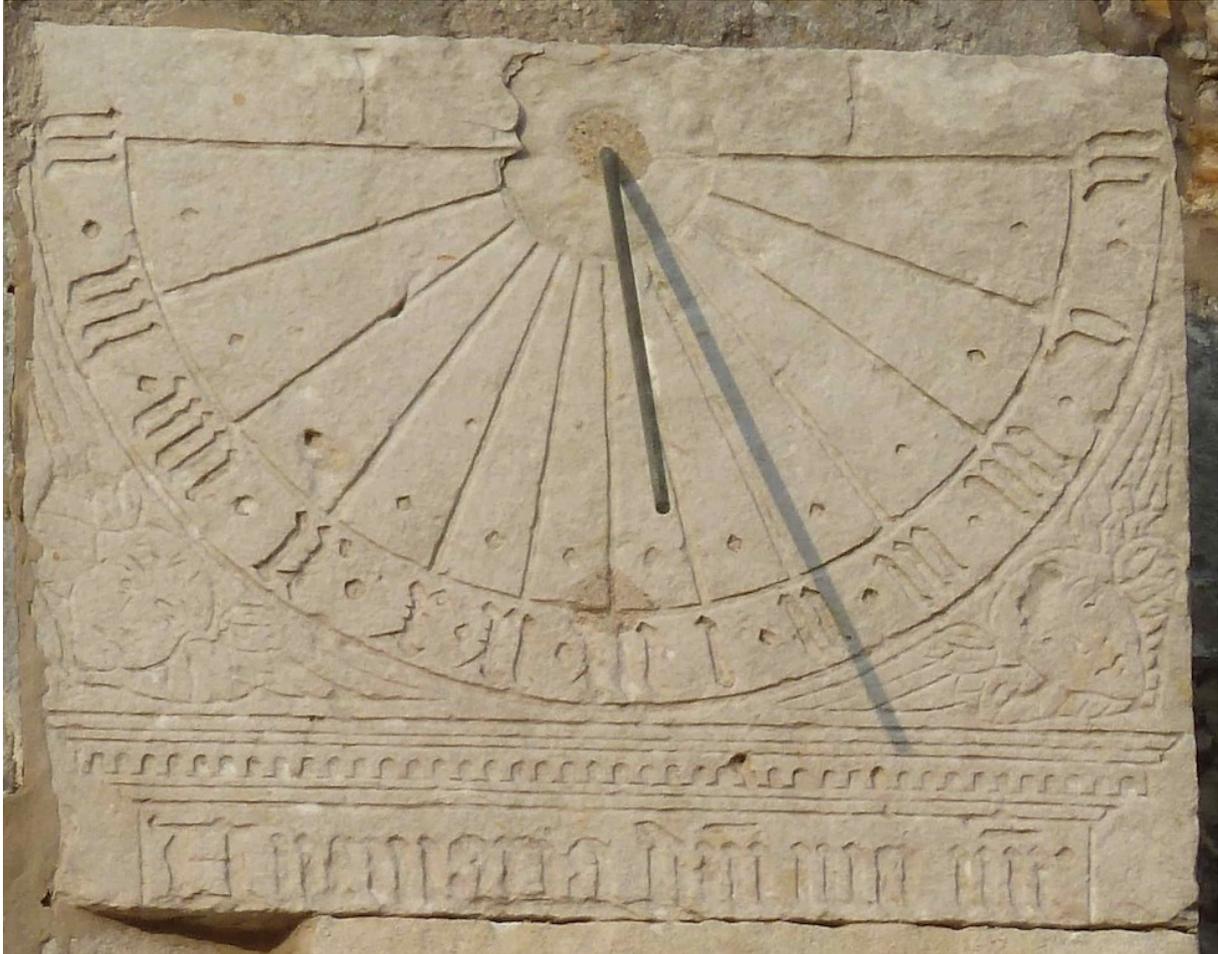
Façade occidentale, à pignon découvert, épaulée de contreforts d'angle jumelés en équerre. Contreforts ornés déléphants clochetons prismatiques en applique, à forte mouluration, et pignon de crochets et feuillages. Moulures horizontales conservées de part et d'autre du portail.

Sculpture d'angle

Percée d'une fenêtre haute dans laquelle est inscrite une rose trilobée et d'un portail précédé d'un perron de six marches. Le portail a été refait dans une pierre différente.

Chapelle Sud

La chapelle Sud formant un faux transept est construite en maçonnerie, en damier de pierre et silex taillé, épaulée de contreforts à un seul glacis. Cadran solaire à l'angle Sud-Ouest, daté de 1589 gravé aux coins inférieurs de deux figures d'anges et portant l'inscription « Ave maria dni mei mr » (Ave Maria domini mei mater, Je vous salue Marie mère de notre Seigneur).



Eclairée latéralement (murs Est et Ouest) par des baies en arc brisé de petites dimensions, entourées d'un tore assez mince.

Clocher

Tour de plan carré, couronnée par un clocher en charpente à flèche octogonale couverte en ardoise.

Construction puissante en silex, avec contreforts jumelés sur l'angle en pierre ; au deux tiers de la hauteur règne un larmier en quart de rond. Ouvertures rares et étroites, à encadrement de pierre : à profil légèrement concave, celle de la façade Nord à rez-de-chaussée fortement ébrasée, rappelle les baies du chœur, à l'étage trois lancettes étroites et très allongées, cintrées et simplement chanfreinées.

Face Est également percée d'une porte à voussure plein cintre à double rouleaux, le premier repris en brique, le rouleau d'archivolte mouluré en cavet.

Liaison avec le chœur assurée par un petit édicule appareillé en damier de pierre et silex, couronné sur sa face orientale par une balustrade ajourée en pierre (quadrilobes inscrits dans des carrés posés sur l'angle).

Tourelle d'escalier dans l'angle Sud-Ouest, ménagée dans l'épaisseur des murs à sa base, couverte par un toit polygonal en pierre. Sur le couronnement, inscription en caractères gothiques enrichis de rinceaux que Louis Régnier a déchiffrés « Salvator noster mater dei memento mei » (souviens-toi de moi mère de Dieu notre Sauveur) puis « IHS M » (Jésus M ?).



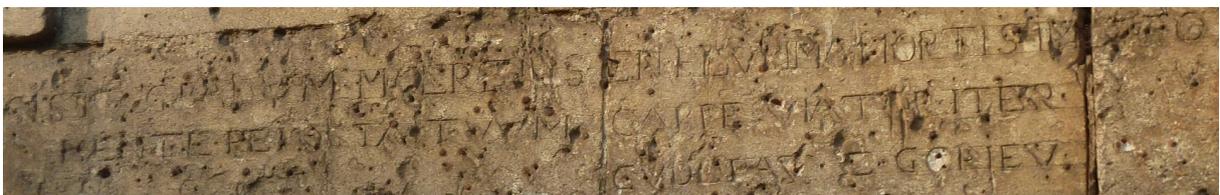
Escalier intérieur à vis, nombreux graffiti dans la tourelle, dont, dans l'ébrasement intérieur de baie de la partie supérieure, pourrait représenter le clocher dans un état antérieur avec couverture en pierre.

Sacristie

Sacristie construite sur le flan méridional du chœur. Au dessus d'un niveau de soubassement, l'élévation est rythmée par les chaînes harpées de pierre formant bossage, entre lesquelles sont inscrites les ouvertures. Face Sud ornée d'une table carrée inscrite au centre d'un motif géométrique composite formé de la réunion d'un carré et d'un quadrilobe.

Couverte d'un toit en croupe avec deux lucarnes.

Sur la façade sud, en dehors de la traditionnelle inscription, sur la corniche, en lettres de 20cm à la peinture noire, heureusement à moitié effacées : « Défense de coller des affiches sous peine d'amende » et en dessous une autre inscription encore plus effacée. On trouve également une inscription gravée en latin sur trois lignes : « MORTIS ».



À la corniche des croix de Lorraine peintes en noir que M. Jardillier (Jardillier Armand 1907-1989, conservateur du château d'Harcourt, in « Le château d'Harcourt, propriété de l'Académie d'Agriculture de France ») identifie comme une litre funéraire commandée par Françoise de Brancas, la plus visible est celle placée près de l'angle de la façade est. À gauche de la façade sud, sous la corniche, on voit deux tibias entrecroisés gravés et noircis qui faisaient probablement partie de la litre funéraire.



Chambre de Charité

Chambre de charité, de plan carré construite perpendiculairement à l'axe de la nef, située à l'extrémité occidentale au Nord. Construite en maçonnerie, à chaînes d'angle harpées dont l'appareillage est alternativement décroissant puis croissant de bas en haut de l'élévation, à remplissage de silex teillé appareillé. Horizontales soulignées par deux bandeaux et une corniche en pierre.

Pignon Nord, appareillage en damier de pierre et silex taillé, dessinant des H couchés surmontés d'une S et d'un L. Percé d'une large baie en arc légèrement brisé, obturée à une période ancienne.
Au-dessus pans de bois à grille à ferme débordante à entrain retroussé.

Description intérieure

Chœur

Chœur formé de deux travées droite, la seconde de plan très barlong et terminée par une abside en hémicycle. Voûté en pierre, la voûte de l'abside est à dix quartiers rayonnants, celle du chœur à quatre quartiers, les nervures ont un profil torique. Celles de l'abside retombent sur de fines colonnettes octogonales, à chapiteaux, portés par des culots feuillagés. Celles du chœur sur des colonnettes triplées. Les arcs formerets également en tore ne descendent pas jusqu'aux chapiteaux et sont terminés par des têtes humaines ou animales.

L'abside est percée de baies étroites et profondément ébrasées, très serrées, plus espacées dans le chœur.

Lavabo

Porte murée

Nef

L'élévation de la nef est très simple, elle a un seul niveau et non voûtée. Elle est couverte d'une charpente lambrissée en berceau brisé, dont seuls les entrails et poinçons sont restés apparents ; une corniche masque les sablières.

Les percements sont répartis de manière irrégulière. L'arc triomphal est en arc elliptique, cintré à peine brisé, il repose de chaque côté sur un cul-de-lampe orné de feuillages et fleurons et est orné d'une guirlande de roses et feuillages côté nef.

Décor - L'élévation intérieure très dépouillée du chœur (en pierre) et de la nef (murs enduits d'un badigeon clair au-dessus d'un lambris en chêne) contraste avec celle de l'arc triomphal et des chapelles, peints de couleurs vives.

Lambris de couverture de la nef et de la chapelle Sud, y compris l'intrados de l'arcade correspondante, peints de couleur sombre (bleu, rouge, vert ou brun) à décor de semis de points ou bâtons brisés.

Chapelles

Chapelle Nord, ménagée dans un réduit très barlong compris entre la nef et la tour du clocher. Voûté en pierre, il s'agit d'une voûte en demi berceau soutenue par cinq doubleaux en tore, retombant sur des culs-de-lampe arrondis.

Chapelle Sud formant faux transept, voûtée en berceau lambrissé.

Clocher

Une grande arcade en arc brisé communiquait initialement avec l'église, murée, repercée, elle ouvre vers la chapelle Nord et la tourelle.

Graffitis de l'escalier du clocher

Sacristie

Intérieurement, ensemble de lambris et placards en chêne, plancher au sol.

Chambre de Charité

Intérieurement, conserve en place un décor peint au pochoir sur la voûte lambrissée ocre jaune sur le couvre joint, alternance de bandes jaune-ocre rouge ; frises de part et d'autre peintes en noir, bâtons brisés et oves fleuronés dans lesquels sont inscrites des croix grecques.

Sur la sablière, frise de tibias et crâne en clair sur fond noir. Au mur Nord sous un dais rouge, scène non identifiée encadrée de croix de Lorraine.

Conserve les seuls éléments de sol anciens ; c'est un carrelage de terre cuite hexagonale.

Mobilier

Autel

6- Chaire à prêcher de style néo-gothique, bois, XIXe siècle

14 - Deux batteries de trois stalles, miséricordes sculptées représentant des pampres de vignes, bois sculpté, XVIIIe siècle

15- Autel majeur de style néogothique, dont le devant d'autel est orné d'un haut relief représentant « la Scène », plâtre (?) sculpté, XIXe siècle

16- Autel retable latéral nord, de style néogothique, bois sculpté, XIXe siècle

17- Autel retable latéral sud, de style néogothique, bois sculpté, XIXe siècle

Fonts baptismaux

Fonts baptismaux, pied et cuve de forme octogonale, décor d'arcatures, fleurs, feuilles et têtes de personnages, pierre sculptée, fin XIIe siècle ?

Lutrin

10- Lutrin, décor de palmes, fleurs et d'angelots, bois sculpté, XVIIe siècle
(NB : Restauration par Didier Morel en 1996)

Donnons la parole au Chanoine Bonnefant in « les églises rurales du département de l'Eure » (p. 142-144) :
« Nous ne donnons, à la planche LXXI, que le lutrin de cette église. Mais quelle belle œuvre que ce lutrin, et comme il rappelle bien l'art solennel de l'époque de Louis XIV. N'oublions pas qu'à quelques lieux de là, dans l'église du Neubourg, un lutrin, conçu dans le même style, n'a pas moins grand air ; et pourrait bien être l'œuvre du même sculpteur. On remarquera, notamment, la facture robuste des anges du support, lesquels ont plus d'un air de ressemblance avec les anges soutenant la cuve de la cathédrale d'Evreux. »

Orgue

Statuaire

Dans la nef à droite en entrant :

Saint Damien, statue, pierre sculptée polychrome, XVIIe siècle. L'attribution à St Damien est douteuse car le Saint semble avoir porté in objet long dans la main gauche, lance ou bâton et il ne porte pas de pot d'onguent comme devrait avoir le Saint patron des pharmaciens.



À gauche après l'entrée de la salle de Charité :
Vierge de douleurs, ancienne statue de poutre de gloire, bois sculpté polychrome, H. 80cm
Là aussi l'appellation est douteuse, pour d'autres il pourrait s'agir de la Vierge de l'annonciation.

À gauche avant la fenêtre :
Christ en croix, statuette, bois sculpté, XVIIIe siècle.



À gauche après la fenêtre :
Vierge à l'enfant, bois sculpté polychrome, XVIIIe siècle

À droite après la troisième fenêtre :
Sainte Marguerite probablement, elle est normalement représentée avec un dragon à ses pieds, à moins qu'il ne s'agisse de Sainte Blandine avec un lion à ses pieds.



À l'angle à droite :

Saint évêque, statue, bois sculpté polychrome, fin XVIIe siècle. Main gauche posée à ses pieds, H : 60cm



Dans l'angle à gauche :

Saint évêque, statue, bois sculpté polychrome, XVIIe siècle, bras gauche manquant. H : 110cm

À gauche au dessus de l'autel de la chapelle nord : Statues de Sainte Bernadette, du Sacré-Cœur de Jésus et de Sainte Thérèse, en plâtre XIXe siècle.

À droite, dans la chapelle sud : Statues de Notre-Dame de Lourdes, de Saint Joseph et l'Enfant, de Saint Jean et de Sainte Bernadette, en plâtre XIXe siècle.

De part et d'autre de l'entrée du chœur, à gauche :

Saint Ouen évêque, statue, bois sculpté polychrome, XVIIIe siècle, H : 150cm

Et à droite :

Saint Sulpice évêque, statue, bois sculpté polychrome, XVIIIe siècle, H : 150cm

Poutre de Gloire avec Christ en croix, bois sculpté polychrome, XVIIe siècle

Vitraux

Dans la nef, à gauche : Vitrail représentant Saint François d'Assise ? daté de 1892

Dans la nef, à droite :

Vitrail représentant : Saint Louis portant dans ses mains la couronne d'épines, vitrail signé « G. SAGOT BAYEUX », XXe siècle, inscription « 1860 / St LOUIS / 1935 »



Dans la nef à droite, la première grande verrière :

Verrière représentant : L'entrée de Jésus à Jérusalem, en bas trois médaillons représentant les donateurs en buste : le père, ma mère et leur fils décédé habillé en militaire, vitrail attribuable à l'atelier Duhamel Murette, daté de 1878

Inscription : « DONNE EN 1878 PAR / M. GUERARD et Mme NEE / LANHAM A LA MEMOIRE / DE LEUR FILS
EMILKE GUERARD / MORT LE 31 DECEMBRE / 1875
AGE DE 23 ANS »

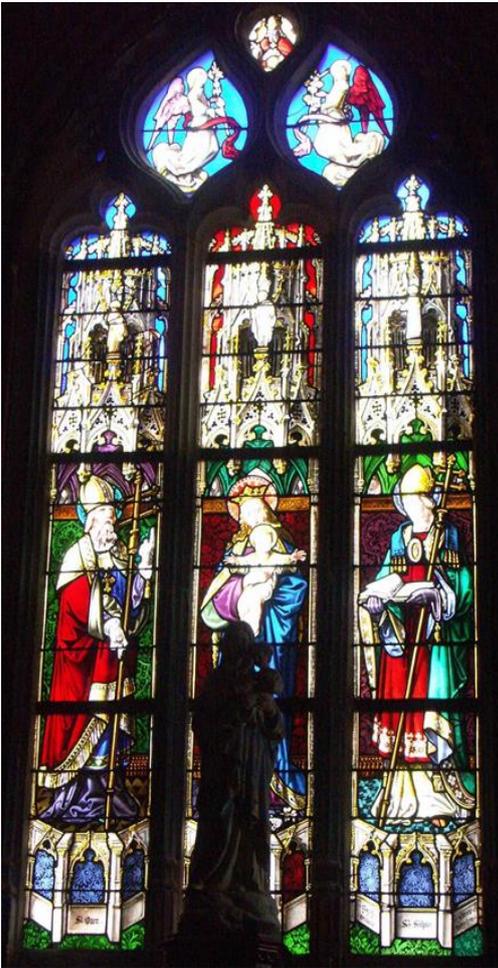


Dans la nef à droite seconde grande verrière :

Verrière représentant : Sainte Cécile entourée de Saint Luc et Saint Alexis, vitrail attribuable à l'atelier Duhamel Marette, XIXe siècle

Au fond de la chapelle sud :

Verrière représentant : la Vierge à l'enfant entre Saint Ouen à gauche et Saint Sulpice à droite, signé « MARETTE ET DUHAMEL / EVREUX », DATÉ DE 1864



Verrière représentant « Saint Pacifique », vitrail attribué à l'atelier Duhamel Marette, daté 1892.
Inscription « A LA / MEMOIRE / DE M. / DESCHENES / PACIFIQUE / 1892

Vitrail représentant « Saint Luc », vitrail signé « MARETE A EVREUX », fin XIXe siècle

Vitrail représentant « Saint Pierre », vitrail signé « MARETTE A EVREUX », fin XIXe siècle

Vitrail représentant « Saint Paul », vitrail attribuable à Marette à Evreux, fin XIXe siècle



Ornements liturgiques

Chaperon de la charité, velours, effigie de la Vierge à l'enfant en tissus rapportés, têtes et mains en tissus peints, motif d'étoiles, inscription de grade et « 1847 », XIXe siècle

Chaperon de la charité d' »HARCOURT 1412 », velours, effigie de Saint Ouen évêque bénissant, décor floral, XIXe siècle

Objets liturgiques

Crucifix d'autel, métal, XIXe siècle

Crucifix d'autel, bois sculpté polychrome, XIXe siècle

Crucifix d'autel et chandelier, de style néo roman, pieds cylindriques ouvragés, bronze doré, deuxième moitié du XIXe siècle

Deux chandeliers, décor de godrons, métal, XIXe siècle

Ostensoir à décor de nuées peuplées d'angelots et épis de blés, pied quadrangulaire à pattes de lion, ornés de l'agneau mystique et de têtes d'angelots, métal, XIXe siècle

Plateau à burettes en forme de mandorle, métal, XIXe siècle

Encensoir, métal, XIXe siècle

Cloche, bronze, XVIIIe siècle ?

Inscription :

Annexes

Bibliographie : en liaison avec à la disparition soudaine de Jean François Puech, nous ne sommes pas en mesure de publier la bibliographie, ce que nous regrettons.